

Sherbrooke, le 25 septembre 2006.

Secrétaire du BAPE  
À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot  
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Prolongement de l'autoroute 410

Monsieur, madame,

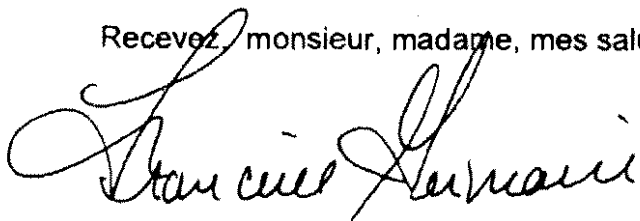
La présente se veut un appui au mémoire du Comité des citoyens pour le tracé nord du prolongement de l'autoroute 410 dont le rapport sur ledit prolongement de l'autoroute 410 a été déposé chez vous par le Ministère des transports.

En effet il ne faut pas que l'A-410 passe à proximité de notre résidence. Je demeure dans ce secteur depuis la fin juin 1994 et c'est un quartier qui, jusqu'à présent, a toujours été paisible et sans bruit. Si le comité décidait en faveur de la variante sud c'est notre qualité de vie qui changerait à ce moment là tant par le bruit que par l'augmentation du taux de pollution, la perte d'intimité et de la qualité de vie d'un milieu paisible, la destruction du boisé environnant, car cette route passerait à proximité de chez moi, c'est-à-dire en face de la maison.

Je suis à la retraite depuis un an et je veux continuer à jouir d'une retraite paisible. Comme je suis souvent à la maison maintenant, le bruit constant des autos et camions tout particulièrement ainsi que la pollution lumineuse causeraient sans aucun doute du stress, de la fatigue, voire même de l'insomnie.

En conséquence, j'appuie le tracé mis de l'avant par le Ministère des transports et en espérant que le tracé nord sera privilégié par le comité du BAPE.

Recevez, monsieur, madame, mes salutations distinguées,



Francine Germain